AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-7-7-76221606

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION CHAMPAGNE-ARDENNE
(ARDENNES, AUBE, MARNE, HAUTE-MARNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Villa Blanche - 62, Avenue Nationale - La Neuvillette, 51100 REIMS - Tél. 47.22.87 47.13.82

ABONNEMENT ANNUEL
C.C.P. CHALONS-sur-MARNE 2.800.67 W
Régisseur de Recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture à Châlons-sur-Marne

BULLETIN n° 73 - 5 juillet 1976 — Abonnement annuel : 50 F

VIGNE

Mildiou : Nous n'avons jusqu'à maintenant pas pu trouver une tache. Tout traitement est donc inutile sauf en cas d'orage accompagné de grêle.

Oïdium : Aucune attaque n'a été observée.

Vers de la grappe (Cochylis) : La chaleur et la sécheresse sont défavorables à l'évolution du papillon et surtout à sa ponte. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter, même si on a l'impression de voir des papillons voler.

Cochenilles : Les oeufs sont éclos et le moment est favorable à un traitement, appliqué de préférence aux heures les plus fraîches, dans les vignes contaminées.

ARBORICULTURE FRUITIERE

Carpocapse des pommes et des poires

Notre avis du 9 juin n° 69 préconisait une première protection des fruits entre le 14 et 20 juin. Des pénétrations ont eu lieu à Reims entre les 18 et 22 juin; dans le tourteronnais vers le 24 juin.

Dans la semaine du 21 au 27 juin d'importantes captures de papillons (présentement les plus fortes) ont été "enregistrées" dans les Phérotraps. Les températures et hygrométries crépusculaires font craindre le dépôt de pontes relativement importantes.

Compte-tenu de la date du dernier traitement, de la rémanence des produits utilisés, une nouvelle protection des vergers doit être assurée entre le 5 et le 10 juillet. Eviter de traiter pendant les heures les plus chaudes de la journée.

Araignées rouges : Surveiller toujours très attentivement les arbres en effectuant autant que possible une visite de l'ensemble du verger une fois par semaine.

GRANDE CULTURE

Noctuelles sur betteraves :

Des dégâts sont localement observés sur racines, occasionnés par des chenilles longues de un à deux centimètres.

Le temps actuel est peu favorable à toute intervention. Cependant surveiller les cultures de manière à pouvoir éventuellement intervenir dès le retour à des conditions climatiques normales.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,
R. PARIS - H. de MEIRLEIRE
A. GODIN

Le Chef de la Circonscription Phytosanitaire CHAMPAGNE,
P. et p.i.
R. PARIS

P147

Imprimerie de la Station de CHAMPAGNE-ARDENNE - Directeur-Gérant P. JOURNET
n° du papier de presse 529 AD